

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

Lundi 4 novembre 2019

ÉCOLE MATERNELLE GÉRARD PHILIPPE ARNAGE

-§-§-§-

Étaient présents:

Mmes ARMANGE, KOLBASSINE, LE MOËL, MICHAUD, Enseignantes
Mmes CHAUDEMANCHE, EL KOUTAMI, GERARD, M. MARTIN, Représentants des parents d'élève
Mme DUBOIS, Adjointe au maire à l'Education
Mmes EHERMANN, POTTIER, BOUJEDDI, Atsem

Étaient excusés:

M. FLEURAT, Inspecteur de l'Éducation Nationale
M. Thierry COZIC, Maire d'Arnage
Mme RIO, Enseignante
Mme COSSON, Atsem
Mmes BRIOLAY, MORIN, PLES, Membres du RASED
Mmes LEPROUST, JENKINSON, PAIN, BEN ALI, Représentantes des parents d'élève

1. BILAN DE LA RENTRÉE

Effectifs :

Actuellement, l'école compte 105 élèves pour 4 classes, des effectifs stables.

<i>Effectifs 2019-2020</i>	Répartitions			TOTAL/CLASSE
	PS	MS	GS	
Mme MICHAUD Hélène – PS/MS	15	11		26
Mme LE MOËL Sophie – PS/MS	16	10		26
Mme KOLBASSINE Valérie – MS/GS		9	17	26
Mme ARMANGE Céline/RIO Delphine – GS			27	27
TOTAL ÉLÈVES	31	30	44	105

La communauté éducative se compose de :

-4 enseignantes et 1 enseignante en complément

-3 postes d'atsem (Pascale Cosson/Lisa Boujeddi, Marie-Laure Pottier, Amélie Ehermann)

-2h de préparation supplémentaire par jour pour les classes qui n'ont pas d'atsem à plein temps : Lisa Boujeddi

Pour l'instant, le Service Civique Universel demandé pour l'école n'est pas arrivé. La demande sera peut-être pourvue en cette deuxième période.

Depuis la rentrée de novembre, Marie Lacassagne, AELSH, aide Mme Kolbassine dans son travail pour des raisons de santé.

Réseau d'aide (RASED) : Le réseau d'aide est constitué de 3 personnes

- 1 psychologue scolaire : Sandrine MORIN
- 1 rééducatrice (maître G) : Christelle BRIOLAY
- 1 maîtresse d'adaptation (maître E) : Stéphanie PLES

Le Rased peut être contacté pour tout élève en difficulté, quelle que soit cette difficulté et quelle que soit la classe de l'élève. Les demandes d'aides peuvent être formulées par les enseignants, ou directement par les familles. Les coordonnées du Rased sont affichées à l'entrée de l'école.

2. VOTE DU REGLEMENT INTÉRIEUR

-Changement effectué : l'obligation scolaire portée à 3 ans et l'obligation d'assiduité. Un aménagement peut être du

temps scolaire peut être envisagé sur demande écrite des familles, en PS, sur le temps des après-midi, sous réserve de l'avis de la directrice, puis de l'accord de l'IEN.

-Le règlement intérieur est lu et voté à l'unanimité.

-Il est porté à la connaissance des parents que le règlement de l'école est lié au règlement-type départemental (paru à la rentrée 2015). La charte de la Laïcité (affichée à l'entrée de l'école) sera annexée au règlement intérieur et signée par les familles au même titre que le règlement intérieur. Une charte numérique est également affichée à l'école.

3. BUDGETS ET COMPTES

Coopérative scolaire :

-Présentation du bilan de l'année 2018-2019 : le bilan financier a été présenté lors de l'Assemblée Générale de l'association scolaire maternelle Gérard Philippe

Solde du compte courant : 3852.96 euros au 10/09/19

-Voici les premières dépenses et des recettes : Septembre-octobre 2019

Dépenses	Recettes
Coopérative de classes pour l'année : 480 €	Cotisations Coopérative : 1257 €
Transport des PS/MS à l'Arche de la Nature : 260 €	Don FCPE : 498 €

Prévision de dépenses prochaines par la coopérative scolaire :

- Renouvellement des albums, documentaires...en fonction des projets des classes et de l'école
- Spectacle en janvier et en mars
- Goûter de Noël
- Achat de vélos neufs

4. TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

Investissement/travaux 2019/2020 : M. le Maire a sollicité les demandes d'investissements concernant la sécurité ou le matériel obsolète. Dans ce contexte, voici les demandes sont les suivantes pour l'année 2019-2020 :

1/ Le remplacement du four et des 4 plaques électriques

2/ Le remplacement des vitres cassées de l'école : façade et côté cour de récréation

3/ Un meuble d'ateliers autonomes par classe avec une trentaine de boîtes mobiles/déplacables

4/ Un réassort de 6 lits (bleu en pastique) pour que tous les MS ait la même qualité de couchage

5/ 2 sièges de bureau pour le bureau de direction pour accueillir les familles

6/ Repeindre les piliers et deux panneaux du hall en jaune clair comme l'intégralité du hall

Mme Dubois indique que les investissements de la commune sont en cours de validation.

Travaux réalisés :

-Des marquages au sol ont été refaits cet été.

-La structure de jeu a été entièrement rénovée.

Etats dégradés/point de vigilance :

Ils ont été constatés depuis octobre 2019. Ils ont été signalés via l'application E-Atal au service technique juste avant les vacances de la Toussaint.

-La toiture en ardoise se dégrade. Des morceaux d'ardoises (jusqu'à 20 cm) tombent du toit sont régulièrement retrouvés sur la cour : selon l'équipe enseignante, une prospection s'impose. Mme Dubois indique qu'un état des lieux s'est déroulé cet été concernant la toiture de l'école.

-Le tapis vert de la structure de jeu se disloque en petits morceaux sur les bords extérieurs.

Le numérique à l'école :

-Les Apple TV fonctionnent très bien. Nos remerciements à la Mairie d'Arnage et M. Etoundi pour son accompagnement.

-La mise en place d'E-Primo est effective pour tous les parents des classes. Les enseignantes ont pu bénéficier d'une formation avec l'animateur de circonscription d'Allonnes, M. Hercé. Nous avons créé pour chaque classe accessible aux parents de cette classe : un blog et/ou des cahiers numériques. Il y a également un blog d'école pour d'autres informations plus générales, accessible aux parents de toutes les classes. Cependant, il ne se substitue pas au cahier de liaison : toutes les informations ne sont pas sur le blog.

5. SÉCURITÉ

Le premier exercice incendie :

L'alerte incendie de premier trimestre a eu lieu le vendredi 13 septembre 2019. Cet exercice a permis de rappeler les conduites à tenir en cas d'incendie et s'est déroulé sans incident. Les élèves y sont habitués.

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté :

-Le PPMS de l'école a été remis à jour, comme requis annuellement. Il se compose désormais de 2 volets distincts :

- Un PPMS-Attentats Intrusions : Il s'agit d'un confinement ou d'une évacuation en fonction de la localisation du danger. Le premier exercice annuel portait sur un risque d'intrusion : il a eu lieu le vendredi 11 octobre 2019. Le gendarme-référent M. Cyril Maurouard en a été averti. Cet exercice a permis d'expliquer ces mesures de confinement ou d'évacuation dans les classes aux élèves : verrouillage des portes, obturation des fenêtres, élèves au sol silencieux (classes 1 et 2 dans les dortoirs, classes 3 et 4 dans les classes)... ou évacuation rapide en courant vers les rues.

Nous l'avons préparé en amont avec les élèves (lectures, discussions, essais...). Concernant le comportement des élèves, l'exercice s'est bien déroulé. Ils ont très bien respecté ce silence et comprennent pour les plus grands l'importance de cette éducation à la sécurité.

Il reste encore à trouver un système d'alerte satisfaisant, visible ou audible des 4 classes, activable depuis les 4 classes. A défaut, il nous faudra au moins une sonnerie d'école.

Mme Dubois indique que la sonnerie est prévue dans les travaux à venir.

- Un PPMS-Risques Majeurs : Il s'agit du protocole à respecter en cas d'accident majeur (par exemple, une quantité importante de gaz toxique dans l'air), accidents pour lesquels un confinement est nécessaire. La salle de motricité a été choisie comme lieu de confinement pour les risques technologiques pour l'ensemble des élèves de l'école. Le matériel de la mallette y est revu et complété au besoin. L'exercice de confinement aura lieu le jeudi 16 janvier 2020.

-Un récapitulatif des consignes à respecter a été transmis aux familles par le biais du cahier de liaison.

6. PRÉSENTATION DU NOUVEAU PROJET D'ÉCOLE

Le projet d'école, rédigé l'année passée et validé par l'Inspecteur de l'Education Nationale, aura cours à partir de cette rentrée scolaire et pour 4 ans, 2019-2023.

Voici les principaux axes sur lesquels nous allons travailler en équipe pour nos élèves et pour l'école :

-Axe 1 : Renforcer les apprentissages fondamentaux

Des points phares : travailler la relation oral/écrit, la compréhension, le devenir élève, mettre en place des ateliers de langage

-Axe 2 : Vivre ensemble

Des points phares : coopérer, partager, gérer les conflits, respecter les différences, sensibiliser au développement durable, égalité fille/garçon

-Axe 3 : Initier et enrichir le parcours artistiques et culturel des élèves : musique, arts plastiques, danse...

Des points phares : mise en place d'une chorale PS-MS, d'une représentation dans une salle de spectacle, faire venir l'art à l'école...

Après cette présentation en conseil, une synthèse de ce projet sera adressée au Maire d'Arnage et au collègue.

7. VIE DE L'ÉCOLE

Prêt de livres :

Chaque semaine, le prêt de livre fonctionne avec la plateforme informatisée Hibouthèque. Les prêts ont commencé ou commenceront cette semaine. Nous espérons pouvoir faire vivre cette bibliothèque avec des ateliers hebdomadaires de lecture, si nous avons la possibilité d'avoir une personne en SCU parmi nous.

Activités Pédagogiques Complémentaires : Elles ont lieu les lundis et jeudis de 15h45 à 16h30. Les activités proposées seront centrées sur le langage, l'écrit, les nombres et les quantités. Nous réserverons les APC à destination des PS pour les périodes janvier-février et mars-avril, notamment.

Décloisonnement/Temps de repos : Le repos se veut un temps nécessitant une organisation très souple. Les élèves de PS comme de GS qui souhaitent dormir doivent pouvoir le faire sereinement. Et les élèves qui ne dorment pas (PS comme MS-GS) doivent pouvoir être levés, après un petit temps de repos.

-les élèves qui ne dorment pas sont levés à 13h40 (heure de coucher 13h10-13h15)

-de 13h40 à 14h30 :

- Les élèves de GS sont répartis en 2 groupes (activités en groupes restreints : phonologie, principe alphabétique, écriture autonome), classes 3 et 4. 1 groupe de 5-6 élèves rejoint 1 fois par semaine le decloisonnement de PS/MS pour constituer des groupes de GS à 15/16 élèves chaque jour.
- Les PS et MS réveillés sont répartis en 2 groupes (jeux de construction, jeux mathématiques... phonologie pour les MS), classes 1 et 2 attenantes aux dortoirs.

Les groupes sont composés de plus ou moins 16 élèves. Ils seront redéfinis au fil de l'année, selon les besoins.

Chorales : Les chorales débiteront ce mercredi 6 novembre 2019

PS/MS : Ce travail sera mis en place par Mmes Michaud et Le Moël, avec les élèves de PS et MS, tous les mercredis matins dans la salle de motricité de l'école maternelle (11h00-11h30), sur le thème des 4 éléments.

GS/CP : Un travail sera mis en place par Mme Hulin, avec les classes de GS et CP, tous les mercredis matins dans le préau de l'école élémentaire (11h00-11h35), sur le thème des couleurs et de la nature. Mme Armange prendra en charge les CE1/CE2 de Mme Hulin sur ce temps.

-Nous remercions M. le Maire pour le prêt de la salle de l'Eolienne à titre gratuit. Cette bienveillante initiative nous permettra de présenter aux familles, **le jeudi 18 juin 2020**, leur travail de leurs enfants de maternelle sur le thème des 4 éléments et de la nature : chorale, musique, danse. La chorale GS/CP sera probablement associée à une soirée en élémentaire : rien n'est fixé pour l'instant en fonction des places disponibles dans la salle.

La Semaine académique de la maternelle : Elle aura lieu la semaine du 18 au 22 novembre 2018 sur la thématique « Ensemble découvrons les langues et les cultures ». Mercredi 20 novembre, les familles sont invitées à cette manifestation pour jouer avec les enfants et retrouver le climat de complicité intergénérationnelle qui nourrit la confiance et le goût d'apprendre, voire à mener un atelier dans leur langue ou à partir de leur envie de faire découvrir un pays.

Médiathèque : Les classes s'y rendent 3 fois dans l'année. Les classes de PS-MS iront plutôt en milieu et fin d'année scolaire. Le Rallye Lecture des GS aura lieu le mercredi 3 juin 2020.

Festival BD : Il aura lieu les 7 et 8 décembre à la Salle de l'Eolienne et sera ouvert aux visiteurs. Un auteur, Loïc Dauvillier, interviendra auprès des MS et des GS le jeudi 5 décembre 2019 (3 interventions de 45 minutes). Il aura l'occasion de présenter sa BD : « Monsieur Lapin ».

Première P'âge :

Les élèves de PS bénéficieront également de la venue d'une coloriste/graphiste, à l'occasion de la manifestation Première P'âge, début février 2020, dont le travail graphique est spécifiquement adapté aux jeunes enfants.

Noël : Un goûter de Noël et la venue du Père-Noël, organisés par l'école, se dérouleront le jeudi ou vendredi d'avant les vacances de décembre, le matin.

Un spectacle à l'école : La compagnie Les trois chardons se déplacera à l'école pour présenter à l'ensemble des 4 classes son spectacle « Lucine et Malo », une fable écologique sur l'eau, le mardi 7 janvier 2019.

Un spectacle à l'Eolienne : L'ensemble des 4 classes de l'école se rendront à l'Eolienne dans une vraie salle de spectacle pour « Bou et les 3 z'ours », le vendredi 7 février 2020, dans la matinée.

Projet commun des 4 classes sur le thème de « 4 éléments » : Les 4 classes travailleront sur un projet commun autour des 4 éléments : l'eau, l'air, le feu, la terre... et par extension sur la protection de notre planète.

- Des ateliers à l'Arche de la Nature : Chaque classe aura bénéficié d'une demi-journée à l'Arche de la nature avec un atelier autour de la forêt. Les enfants (MS/GS et GS) pique-niquent dans la salle chauffée.
- Nous organiserons une exposition collective de leurs travaux en avril (littérature, sciences, arts plastiques...).
- Sortie de fin d'année à Terra Botanica : le jeudi 28 mai 2019

Projets « Jardinage » avec les Jardiniers Sarthois :

-Après une année de pause, le projet débiter l'année dernière avec les Jardiniers Sarthois devrait être reconduit cette année pour les 4 classes (courant mai-juin) pour alimenter notre travail de fin d'année sur le développement durable.

-La construction d'un hôtel à insectes est un des projets possible concernant le développement durable pour notre école en fin d'année.

Rencontres sportives :

-Février 2020 : rencontre Lutte à Allonnes, pour les classes de MS/GS et les GS.

-Mars ou avril 2020 : rencontre Jeux collectifs : pour 2 classes MS des 2 classes de PS-MS.

-Mai 2020 : rencontre Danse, à l'Eolienne : pour la classe de GS.

Photos scolaires : Elles ont eu lieu le mardi 1^{er} octobre. Les bons de commandes devraient arriver début novembre. Les recommandes arriveront normalement avant Noël. Cette année, les photos des fratries seront payées à la maternelle.

Élections de parents : Elles ont eu lieu le vendredi 11 octobre 2019. Le quotient électoral (suffrages exprimés : nombre de sièges à pourvoir) était de 18. Le pourcentage de participation est de 43.15% (56,06% en 2018-2019, 63.43% en 2017-2018).

- Inscrits : 197, Votants : 85 (72 exprimés, 13 nuls ou blancs)

L'unique liste présentée a été élue, avec 8 parents représentants des parents d'élèves (dont 4 titulaires).

Festival du livre : Afin de continuer à renouveler les livres de la bibliothèque avec de nouveaux ouvrages, récents, l'école a proposé une vente de livres aux familles intéressées. Le principe : 20% des ventes des familles sont reversé pour l'achat de livres neufs pour la bibliothèque de l'école. Ce festival s'est déroulé la semaine du 7 au 11 novembre 2019. Nous remercions vivement les familles et les personnels de l'école dont les achats nous ont permis de récolter 158 euros de livres neufs pour la bibliothèque de l'école.

8. QUESTIONS DIVERSES

-/

Clôture de la séance à 18h52.
Prochain Conseil d'École : **lundi 10 février 2020** à 18h00
et **jeudi 4 juin 2020** à 18h00.

La Directrice - C. ARMANGE

La secrétaire de séance – H. MICHAUD